



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

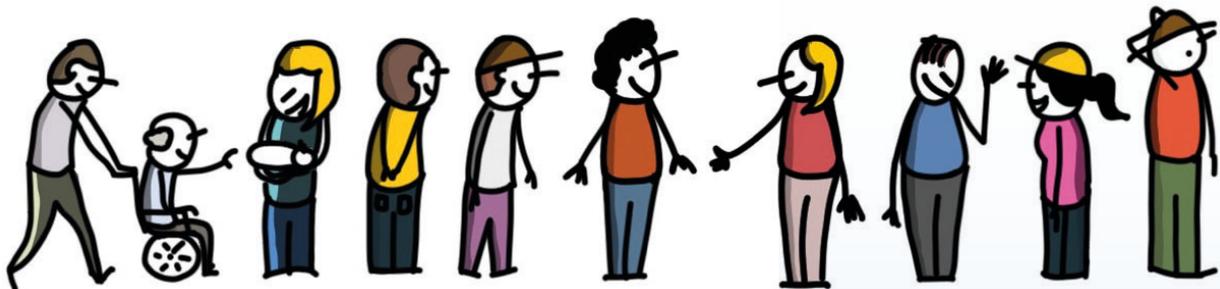
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Régionale  
de l'Alimentation,  
de l'Agriculture  
et de la Forêt  
Auvergne-Rhône-Alpes

# PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 2023 - 2028



*Former les jeunes en période de transition*



*Mobiliser les personnes et les partenaires*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT

Service Régional  
de la Formation et  
du Développement



---

## ÉDITO

---



Depuis sa création, l'enseignement agricole a su évoluer et s'adapter aux besoins des jeunes, des territoires et des employeurs. Il est devenu un **remarquable appareil de formation** et d'éducation pour la mise en œuvre de politiques publiques portées par le **ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**.

En Auvergne Rhône Alpes, ce sont 117 établissements qui accueillent plus de 30 000 élèves, étudiants et apprentis.

À l'image de la région, ils proposent une variété de formations et contribuent, grâce à leur implantation y compris dans de petites communes, à l'animation et au développement des territoires ruraux.

Forte de cette richesse humaine, notre région est la première de France s'agissant de l'enseignement agricole.

Les enjeux liés au changement climatique, au renouvellement des générations, à la souveraineté alimentaire nécessitent de constamment nous remettre en question et d'adapter nos offres de formation au moment où les métiers se transforment... Les personnels et partenaires des établissements de l'enseignement technique agricole constituent la clé de voûte de ce changement.

Le rôle d'accompagnement des établissements d'enseignement agricole est ainsi renforcé pour permettre aux jeunes de choisir les parcours de formation ; pour former à la transition climatique et écologique les futurs professionnels ; pour faciliter le renouvellement des générations d'actifs puisque nombre d'entre eux vont faire valoir leur droit à la retraite dans la décennie à venir.

J'ai souhaité, avec les membres du Comité Régional de l'Enseignement Agricole qui ont été les acteurs de ce travail, que le Projet Régional de l'Enseignement Agricole 2023-2028 soit le reflet du formidable potentiel de notre appareil de formation rattaché au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Ce Projet régional est soutenu par la conviction profonde que notre Enseignement Agricole est prêt à relever collectivement les défis de notre société dans nos secteurs d'activités.

Permettez-moi de remercier l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour construire ce projet et d'appeler à ce que chacune et chacun d'entre nous, dans ses missions et responsabilités, s'engage dans l'action pour sa mise en œuvre.

Bruno FERREIRA  
Directeur Régional

# DEMARCHE ET ENSEIGNEMENTS

## Préambule

Le PREA est construit et mis en œuvre par la DRAAF. C'est la **feuille de route régionale de l'enseignement agricole** en Auvergne-Rhône-Alpes.

Il fait appel, aussi bien pour sa conception que pour sa réalisation, à l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels de l'enseignement agricole.

Il fait l'objet d'une évaluation, au fil de l'eau et à son issue, cette dernière constituant la base du projet suivant.

Sa version en vigueur couvre les années 2023 à 2028. Elle s'inscrit dans la continuité du précédent projet (2017 - 2022) et de l'évaluation dont ont été tirés les enseignements, tant sur l'atteinte des objectifs que sur sa gouvernance.



*Le directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt élabore le projet régional de l'enseignement agricole (PREA), projet de l'Etat en région qui vise à organiser et promouvoir la stratégie de l'Etat en région en tenant compte des spécificités et des conditions particulières et en respectant les orientations nationales définies dans la cadre du schéma national des formations de l'enseignement agricole ainsi que celles définies dans le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles. Code rural*

## Frise récapitulative des différentes phases



Les objectifs de la méthode choisie :

1. Sollicitation des membres du Comité régional de l'enseignement agricole (CREA) dans leur diversité pour élaborer conjointement le PREA.
2. Réalisation d'états des lieux "à dire d'experts" pour permettre à chaque participant de disposer des éléments nécessaires à la projection dans un projet régional.
3. Animation tout au long de la démarche de groupes de travail composés de membres du CREA ou de représentants désignés par ces derniers.
4. Validation à chaque étape dans les instances régionales pour une avancée pas à pas.
5. Mise en place d'un comité de suivi

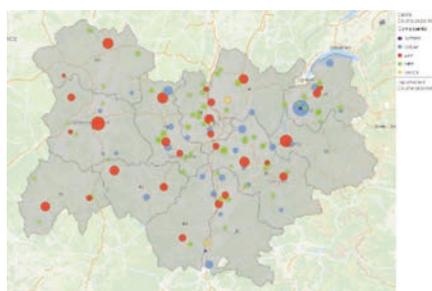
## La phase diagnostic : analyse et partage d'états des lieux

« L'élaboration du nouveau PREA devra être précédée par un diagnostic permettant de fixer un cap pour l'EA en AuRA 5 ans après la nouvelle structuration de la région. »

Présentation de la démarche par le DRAAF AuRA  
- CREA du 10 mars 2022



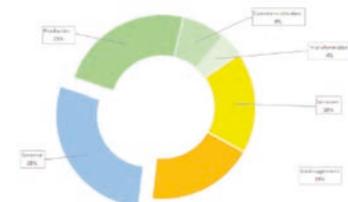
## Portrait de notre appareil de formation – CREA de mars 2022 DRAAF SRFD



SITUATION DES DIPLOMES TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLOME



Elèves et Apprenants de l'Enseignement Agricole Auvergne-Rhône-Alpes en 2020-2021



20220310 diaporama CREA Etat des lieux EA AuRA

Scannez  
le QR code !  
pour retrouver toute  
la documentation détaillée  
sur notre site ENT



### Etablissements

117 établissements d'enseignement agricole publics et privés répartis sur toute la région et accueillant des élèves et de plus en plus d'apprentis et d'adultes en formation continue.

### Apprenants

93% des élèves proviennent de la région AuRA.

De très bons taux de réussite aux examens

De très bons taux d'insertion professionnelle

Les élèves de l'EA ne sont plus que 7% issus du monde agricole.

Les filles et les garçons sont à parité mais avec des disparités en fonction des secteurs.

Une augmentation de 20% du nombre d'apprentis en 5 ans pour atteindre 4 300 pour les seules formations certifiées par le MASA.

Une stabilisation du nombre d'élèves autour de 24 000.

Des perspectives d'évolutions démographiques de la population scolarisée publiées par l'INSEE appellent à la vigilance pour certains établissements.

### Formations & Métiers

1 apprenant sur 3 suit une formation générale ou technologique dont la moitié sont en 4ème ou 3ème de l'EA.

1 apprenant sur 4 suit une formation du champ de la production répartis entre 10 familles de métiers et 8 secteurs professionnels.

Ils sont principalement en niveau 4 : 75 % et en production agricole

1 apprenant sur 5 suit une formation du champ des services. Il n'y a presque pas d'apprentis dans cette filière service, à plus de 80% féminine et les effectifs sont à la baisse en formation scolaire.

1 apprenant sur 5 suit une formation du champ de l'aménagement. Le secteur du Paysage accueille plus d'apprentis que d'élèves et représente 60% de ce champ professionnel. Il a fortement augmenté du fait de l'apprentissage.

Les établissements interviennent sur 3 champs et plus en moyenne.

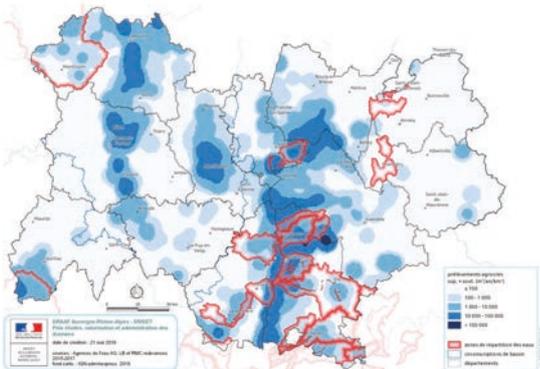
Les champs de la commercialisation et de la transformation accueillent à peine 15% des effectifs de l'EA mais constituent un atout fort dans la cohérence des parcours et des filières



# La phase diagnostic : analyse et partage d'états des lieux

## Evolution des politiques publiques en relation dans notre domaine

- CREA de juin DRAAF

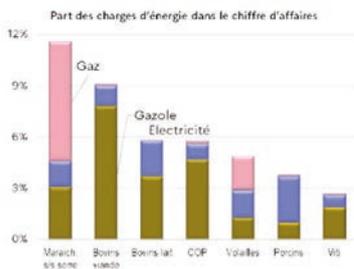


Le lait cru peut présenter un risque important pour les **jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de 5 ans.**

Ils ne doivent pas consommer de lait cru ou de fromages au lait cru.\*

Vérifiez l'étiquette ou demandez conseil à votre commerçant.

\*Sauf fromages à pâte pressée cuite : Gruyère, Comté, Emmental, Beaufort.



Taux d'auto-approvisionnement

Filières excédent.	
Poudre de lait écrémé	236
Blé tendre	196
Lactosérum	179
Sucre	173
Mais	152
Blé dur	151
Fromages	130
Vins (tranquilles, effervescents)	128
Lait liquide	123
Yaourts et laits fermentés	113
Filières ≈ équilibre	
Pommes de terre	108
Colza (grains)	105
Viande porcine	100
Œufs	98
Viande de volaille	95
Viande bovine	94
Légumes frais	90
Filières déficitaires	
Fruits frais tempérés	84
Beurre	79
Viande ovine	49
Soja (grains)	40
Produits pêche et aquaculture	32
Fruits tropicaux et agrumes frais	17
Riz	10

Source : FranceAgriMer

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, concernant :

### les Productions Agricoles et Environnement

- Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois.
- Est responsable de la politique de renforcement de la souveraineté alimentaire.
- Prépare et met en œuvre la politique en matière d'alimentation en lien avec le ministère chargé de l'économie et celui de la santé.
- Définit et met en œuvre la politique en faveur du développement et de la mise en valeur agricoles et forestiers des territoires et des espaces ruraux avec le ministère chargé de la transition écologique.
- Participe à l'action en matière de politique de l'eau et à sa mise en œuvre, au titre des questions agricoles.
- Participe à la politique en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets, de stockage des gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et de maintien de la biodiversité.

### l'Economie

- Participe à la mise en œuvre de la politique en matière de commerce international.

### la Formation et la Recherche

- Met en œuvre la politique en matière d'enseignement agricole et de formation continue.
- Participe à la définition et à l'animation de la politique en matière de recherche agronomique, biotechnologique et vétérinaire.

Scannez le QR code ! pour retrouver toute la documentation détaillée sur notre site ENT



## La phase de contribution : méthode choisie par le CREA

Sollicitation de chaque membre du CREA pour partager les analyses suite aux états des lieux et recueillir les propositions

- ◆ 5 éléments marquants sur les portraits et les politiques publiques : vers un diagnostic partagé
- ◆ 5 points de vigilance : ce qui nous freine, nous inquiète, nous questionne, pour l'avenir de notre appareil de formation
- ◆ 5 attentes : les leviers sur ce qu'on est en capacité de faire, ce qu'on a envie de faire, ce qu'on pense pouvoir faire au niveau régional
- ◆ Et une expression libre bien sûr ...



Une participation riche des collègues du CREA, plus de 150 items proposés

Une participation des partenaires institutionnels sous un autre format : Le COPAT pour les professionnels de nos secteurs, leur contribution au CPRDFOP pour l'Education Nationale et la DIRECCTE, une contribution spécifique du Conseil Régional.

## Les phases de rédaction et de validation

À chaque étape significative d'avancement des travaux, validation par le CREA :

- ◆ Rédaction et Validation des priorités du PREA- Octobre 2022
  - Synthèse des contributions par le SRFD sur les 3 questions
  - Restitution des attentes organisées en points de vue qui deviennent les axes structurants de notre PREA



1. S'emparer des attentes sociétales

2. Répondre aux besoins du monde professionnel

3. Prendre en compte les évolutions des publics apprenants

4. Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques et les acteurs des établissements

- ◆ Mise en place de groupes de travail sur 5 thématiques croisant les axes du PREA : 5 groupes de 5 à 25 personnes qui se sont réunis 2 fois en présentiel ou en distanciel entre janvier et juin 2023, animés par un personnel SRFD, accompagnés pour certains par des experts
  1. Agir ensemble pour notre avenir : le monde professionnel et l'enseignement agricole sur le chemin des transitions pour relever le défi climatique
  2. Mettre l'humain au cœur du dispositif : mobiliser des leviers pour travailler collectivement à résoudre des problèmes et relever des défis
  3. Identifier, transmettre et faire savoir ce que fait l'Enseignement Agricole
  4. Utiliser nos marges d'autonomie pédagogique pour répondre aux transformations des métiers et de la société
  5. Attirer les apprenants et les accompagner vers la réussite : Les établissements agricoles, des structures accueillantes

Produisant 5 analyses des enjeux, du contexte et des propositions d'actions.

- ◆ Rédaction par le SRFD du PREA en 3 fiches, validées par le CREA d'Octobre 2023
  - Une fiche Points de repères : les priorités du PREA resituées dans leur contexte
  - Une fiche Démarche et enseignements : les modalités de travail retenues
  - Une fiche Outils présentant le PREA : des priorités aux propositions d'actions.

## La vie du PREA

Le PREA n'est pas une fin en soi, c'est un processus continu. Il faut donc, au-delà de sa validation par le CREA, en construire les modalités de vie. Un groupe de suivi désigné par les membres du CREA, dans la limite du nombre de sièges pourvus par collège dans cette instance, sera chargé de proposer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PREA.



4 grands principes sont arrêtés pour permettre à ce PREA d'exister :

### 1. Appropriation

La communauté éducative de l'EA au sens large doit s'approprier ce PREA : à chaque composante et établissement de l'organiser, le SRFD fournit les supports.

### 2. Engagement

Chaque composante définit un plan d'action pour ses établissements :

- Tous les axes doivent être travaillés,
- Des actions autres que celles présentées peuvent être mise en œuvre si elles correspondent aux attentes et objectifs validés par le PREA,
- Tout le monde ne fait pas tout mais dit pourquoi il choisit et s'engage à formaliser 3 réalisations qui pourront être portées à connaissance de tous,
- Certaines actions pourront être demandées à tous par le comité de suivi.

### 3. Evaluation

Chaque composante produit les indicateurs indiqués par le comité de suivi.

### 4. Adaptation

Un bilan annuel est présenté en CREA par chaque composante et des ajustements éventuels sont proposés.

## Lien PREPA PREA

Le PREPA a été finalisé après le recueil de l'avis du CREA de juin 2023. Même si celui-ci n'a pas la même durée que le PREA, il s'inscrit pleinement dans son cadre et de nombreuses actions peuvent s'y référer. Il faudra veiller à bien articuler ces deux plans sans oublier le PLOAA.

Exemple de thématiques qui se recoupent :



Axe 4 : développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes	Conventions régionales avec les partenaires professionnels	Poursuivre le travail de collaboration avec les partenaires professionnels pour favoriser le rapprochement entre le monde professionnel et le monde de la formation
---------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#

Répondre aux besoins du monde professionnel	Maintenir et développer les relations Professionnels/ Etablissements	Agir ensemble pour notre avenir
---------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	---------------------------------

# POINTS DE REPERES

Depuis sa création déjà ancienne, l'enseignement agricole a su évoluer et s'adapter aux besoins des jeunes, des territoires et des employeurs. L'une de ses grandes forces est d'offrir une approche globale de formation et d'éducation.

Ce remarquable appareil de formation est tout à fait calibré pour accompagner les transitions. Il est lui-même en permanente évolution, dans le contenu de ses référentiels, dans sa façon d'enseigner, dans la construction des projets locaux.

Les politiques publiques du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) se déclinent selon des thématiques qui s'inscrivent pleinement dans les 5 missions de l'enseignement agricole définies par le code rural et de la pêche maritime.

Mis en œuvre au niveau de la DRAAF, le projet régional de l'enseignement agricole (PREA) et sa déclinaison au sein des établissements, s'appuie sur le fait que ce sont des lieux d'apprentissages et de vie collective. Ainsi, c'est de la richesse des hommes et des femmes qui le composent que notre système tire sa plus grande force.

Dans le PREA 2023-2026, nous avons fait le choix de privilégier les démarches actives avec la formalisation d'un plan d'actions. Ainsi, les actions à mettre en œuvre doivent faire une place particulière au développement des individus qu'ils soient personnels, apprenants ou partenaires des établissements.

## Politiques publiques du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Décret attribution du 1er juin 2022

*Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire définit et met en œuvre la politique en matière d'enseignement agricole et de formation continue et participe à la définition et à l'animation de la politique en matière de recherche agronomique, biotechnologique et vétérinaire.*

*Le ministre prépare et met en œuvre la politique dans les domaines de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois.*

*Il est responsable de la politique de renforcement de la souveraineté alimentaire.*

*En lien avec les ministres chargés de l'économie et de la santé, il prépare et met en œuvre la politique en matière d'alimentation. Il est chargé de la sécurité sanitaire des aliments.*

*Il définit et met en œuvre, avec la ministre chargée de la transition écologique, la politique en faveur du développement et de la mise en valeur agricole et forestière des territoires et des espaces ruraux, notamment dans le cadre de la feuille de route en faveur de la ruralité.*

*Il participe à l'action en matière de politique de l'eau pour les questions agricoles.*

*Il participe à la politique en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets, de stockage des gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et de maintien de la biodiversité.*

*Il participe à la mise en œuvre de la politique en matière de commerce international.*

Notre projet régional de l'enseignement agricole s'articule autour de 4 priorités définies à partir des contributions recueillies après les diagnostics :

- ◆ S'emparer des attentes sociétales
- ◆ Répondre aux besoins du monde professionnel
- ◆ Prendre en compte les évolutions des publics apprenants
- ◆ Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques et les acteurs des établissements



Pour relever les défis du 21ème siècle, l'enseignement agricole doit être un acteur régional prépondérant du renouvellement des générations d'actifs, de la préservation de la biodiversité, de la transformation des systèmes de production agricole et agroalimentaire, des modes de distribution et de consommation, des systèmes alimentaires et des interactions entre les acteurs.

L'ensemble des transitions à mettre en œuvre appelle à une modification profonde des cadres de pensées, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques pour lesquelles l'enseignement agricole doit constituer un puissant levier. Ce changement impacte d'une part les personnels des établissements qui doivent adapter les enseignements d'autre part, les professionnels de nos secteurs d'activités qui sont désormais exposés à des débats sur l'usage du territoire. De manière générale on assiste à une intrusion de plus en plus importante de la société civile au cœur des pratiques professionnelles.

Il est indéniable que les repères sont bousculés et que le travail dans l'incertitude est devenu une banalité qui rend difficile la prise de recul nécessaire au pilotage. Il s'agit d'accepter de ne plus tout maîtriser et d'utiliser son pouvoir d'agir pour imaginer des solutions co-construites de concert avec les parties prenantes. Sur le fond et sur la forme cela demande un important effort de formation continue des acteurs.

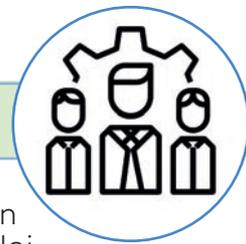
Cette dynamique de rupture, très affirmée à travers le plan d'investissement France 2030, doit être largement présente dans les projets d'établissement et prévoir de mobiliser la communauté éducative dans son ensemble.

Le rôle des établissements d'enseignement agricole est d'accompagner les transitions :

- ◆ Celles des jeunes qui cheminent dans le choix des parcours de formation vers un métier.
- ◆ Celles des professionnels de nos secteurs d'activités qui évoluent pour combiner performance économique et préservation des ressources naturelles.
- ◆ Celles des personnes et des territoires qui doivent maintenir leur autonomie.

### Les attentes sociétales dans les contributions des membres du CREA





Aujourd'hui, ce qui est propre à l'agriculture et d'une ampleur inédite dans son histoire récente, c'est le besoin d'installation de nouveaux agriculteurs et de l'emploi de salariés. Une autre différence est qu'ils seront beaucoup plus issus du monde urbain.

Ce renversement de paradigme doit encourager la diversité des modèles et des profils.

L'objectif est simple : doubler le nombre d'installations pour qu'il n'y ait pas de décrochage dans notre secteur qui porte en partie l'économie du pays, c'est à ce prix que la souveraineté alimentaire sera atteinte. Enfin, il faut basculer dans un discours résolument optimiste et valorisant sur l'agriculture pour faire de ses métiers un horizon enthousiaste et motivant pour jeunes générations et les moins jeunes.

Dans le contexte de notre région où le tissu économique est dense et le taux de chômage faible, les filières professionnelles rencontrent des difficultés à attirer et fidéliser les jeunes qui sortent chaque année du système scolaire. L'évolution de la carte des formations de l'enseignement agricole doit se faire de manière cohérente pour l'ensemble des voies de formation et permettre la mise en œuvre de parcours mieux adaptés aux besoins de l'environnement économique et social qui est en pleine évolution.

Cela doit s'appréhender à 3 niveaux : au sein de chaque établissement entre les voies de formation, à l'échelle du dispositif d'enseignement agricole public et privé de la région, à l'échelle de l'ensemble de la région dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Enfin, c'est par un travail soutenu avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation (ARO) que nous parviendrons à attirer de nouveaux publics vers les métiers du vivant.

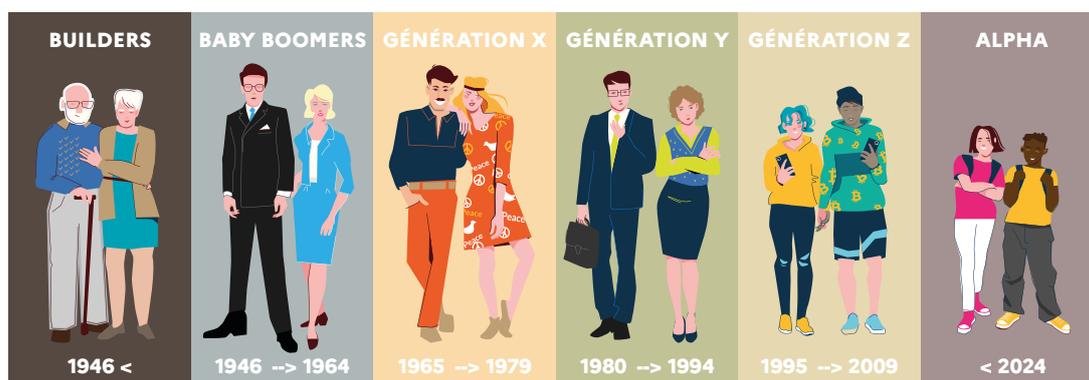
Nos 3 principaux leviers sont :

1. La volonté du Conseil régional qui arrête la carte régionale des formations professionnelles initiales scolaires, après accord des autorités académiques, de travailler sur une planification à 3 ans et de s'appuyer sur le volet régionalisé du 4ème programme d'investissements d'avenir "France 2030" pour apporter une réponse innovante aux grands défis posés par les enjeux économiques et environnementaux. L'originalité de la méthode réside dans l'attention portée d'abord au déploiement des projets dans nos domaines d'activités et à l'émergence des nouveaux besoins en compétences.
2. L'utilisation, par les équipes des établissements, de l'autonomie laissée dans les référentiels de formation pour "colorer" les diplômes et améliorer à la fois l'attractivité des formations et la réponse apportée aux besoins du monde professionnel. Les MIP en CAPA, les MAP en bac pro, les MIL ou EIL en BTSA font partie intégrante des formations et contribuent à l'acquisition d'une capacité à part entière du référentiel de diplôme. Ils sont élaborés par les équipes pédagogiques et validés par l'autorité académique.
3. Le travail sur l'attractivité des formations et des métiers avec la Chambre régionale d'agriculture, qui conforte sa stratégie depuis déjà plusieurs années, en affirmant la nécessité de le faire à travers l'image mais aussi le modèle social et l'utilisation de multiples canaux de recrutements et d'information (plateforme ANEFA, Pôle emploi, partenariats avec des missions locales, réseaux sociaux, forums dans les collèges, rencontres dans les écoles).



S'intéresser aux attentes des jeunes et adapter en conséquence les messages concernant l'attractivité des formations et des métiers est une condition indispensable pour espérer former plus de jeunes. Cela n'est envisageable qu'en prenant en compte les caractéristiques des générations actuelles et les conséquences de la récente crise sanitaire.

- ◆ La génération Y, les parents de nos élèves, est souvent caractérisée comme étant la première à avoir grandi avec l'avènement de l'Internet et des technologies numériques ce qui a influencé leur façon de travailler, de communiquer, de consommer et de se divertir. La génération Z, nos élèves, a grandi dans un monde où la technologie numérique est omniprésente. Ce sont des consommateurs très connectés, qui sont très à l'aise avec les technologies numériques et qui sont très actifs sur les réseaux sociaux.

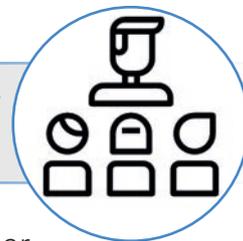


- ◆ De nombreuses études démontrent que la pandémie a déclenché une « quête de sens » massive chez les jeunes qui se confrontent à de nouveaux défis, comme « sauver la planète » et « lutter contre l'insécurité et les inégalités ». La recherche de ces enjeux, avec des attentes plus élevées sur les questions sociales et environnementales, représente un phénomène nouveau.

Il est aussi nécessaire d'adapter la pédagogie pour répondre à la très grande diversité des élèves dans la classe avec d'un côté, l'École française qui a l'ambition de diplômer 80 % d'une classe d'âge du bac, d'un autre, le redoublement et l'orientation précoce qui ont fortement diminué. Cette évolution conduit à une diversité importante des niveaux scolaires dans la classe, à une diversité tout aussi importante de leurs attentes, proximités et attitudes vis-à-vis de l'École, comme de celles de leurs familles. Pour les enseignants, souvent placés dans des situations professionnelles complexes, entre avancée dans les programmes à tout prix, bienveillance vis à vis d'élèves qui « n'arrivent pas à suivre » et pratiques contraintes par des contextes scolaires difficiles, le challenge est très élevé au final pour ne pas réduire la qualité des apprentissages. Aucun élève n'apprend de la même manière et au même rythme, mais tous doivent acquérir les mêmes connaissances et compétences. Les enseignants doivent donc être en mesure d'identifier et de gérer les écarts cognitifs, langagiers et culturels entre les élèves, d'adapter leurs pratiques aux rythmes d'apprentissage des élèves, c'est-à-dire de mettre en œuvre de la différenciation pédagogique pour répondre aux évolutions des publics apprenants.

La recherche invite les équipes pédagogiques à réfléchir dans leur établissement aux conditions nécessaires pour la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique bénéfique à tous les élèves notamment ceux à besoins éducatifs particuliers (BEP). En 2006, l'ONU a instauré un « droit à l'éducation sans discrimination ». L'accueil et la scolarisation d'élèves à BEP a fortement augmenté au cours des 5 dernières années. Si cela contribue à promouvoir un changement de comportement, de regard de la société pour une inclusion pleine et entière des personnes handicapées, on fait le constat, dans les établissements d'enseignement agricole, de l'épuisement et du sentiment de désarroi pédagogique des enseignants et de culpabilité à ne pas être à la hauteur de l'idéal inclusif, malgré des dispositifs d'accompagnement nombreux.

Si l'on veut poursuivre le processus inclusif, il faut à la fois entendre les difficultés et accompagner la construction de réponses adaptées. Il n'y aura pas d'inclusion heureuse sans enseignants heureux d'enseigner à tous les élèves.



L'environnement sociétal évolue ainsi que les différents publics concernés par les enseignements. Cela conduit à réfléchir sur les modalités d'enseignement et les pratiques pédagogiques pour accompagner au mieux ces évolutions. L'atteinte des objectifs des enseignements dépend de l'adaptation aux publics accueillis, de la mise en cohérence des actions entre les équipes éducatives et pédagogiques et des conditions dans lesquelles les élèves apprennent.

Le repérage, l'appui, l'accompagnement à l'essaimage et au changement d'échelle des initiatives locales de transition constituent aujourd'hui un enjeu et une opportunité d'évolution de l'action publique. En effet, beaucoup d'innovations dans les établissements tracent les chemins d'une transition écologique, sociale, économique et démocratique. Cependant ces initiatives locales rarement ramifiées entre elles et souvent peu relayées, peinent à se déployer. Pourtant, ces initiatives « qui marchent », innovantes à leur échelle, illustrent souvent des transformations des pratiques et des rapports sociaux, avec les différentes formes d'intelligence collective qui les accompagnent et mériteraient d'être valorisées.

L'innovation pédagogique constitue un marqueur identitaire fort de l'enseignement agricole. Elle s'exerce à travers l'introduction de nouveaux modes d'apprentissage, d'enseignement, ou d'évaluation, avec de nouveaux outils ou de nouvelles ressources et de nouveaux modes d'organisation. Elle permet de promouvoir de nouvelles dynamiques au sein des équipes pédagogiques et des établissements. Il convient de pouvoir reconnaître, rendre visible et encourager les initiatives des établissements autour de 4 axes :

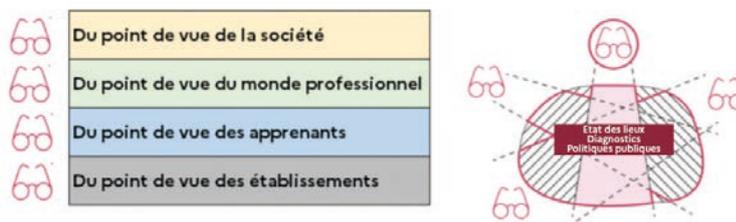
1. Les pratiques pédagogiques
2. Les dispositifs dans la classe
3. L'organisation de l'établissement
4. La formation et les parcours des enseignants

# PLAN D'ACTION

Comment l'enseignement agricole peut-il, à travers son PREA, organiser et promouvoir la stratégie de l'état en région en tenant compte des spécificités de la région ?

Une liste d'actions proposées par les groupes qui ont travaillé les 5 thématiques

Selon nos 4 angles de vues :



Compilées et organisées selon les 4 axes du PREA :

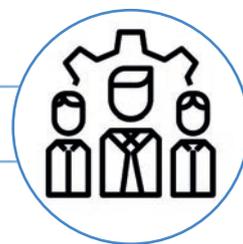
1. S'emparer des attentes sociétales
2. Répondre aux besoins du monde professionnel
3. Prendre en compte les évolutions des publics apprenants
4. Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques et les acteurs des établissements

GROUPES	ATTENTES
<b>Groupe Ressources Humaines</b> Mettre l'humain au coeur du dispositif : mobiliser des leviers pour travailler collectivement à résoudre des problèmes et relever des défis	Anticiper les risques (prévention) et accompagner les personnes et les structures
	Intégrer un rôle d'ensemblier de l'EA pour renforcer les synergies entre les acteurs sur les territoires en limitant leur isolement
	Améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien être dans l'établissement
	Se doter d'outils pour favoriser le travail en réseau d'établissements, jouer collectif pour être plus forts au niveau régional (résilience)
	Développer la culture du risque et l'adaptation au changement
	Maintenir et développer une formation continue des agents de qualité et les accompagner afin qu'ils soient en mesure de s'adapter aux transitions nécessaires
<b>Groupe Agronomie</b> Agir ensemble pour notre avenir : le monde professionnel et l'enseignement agricole sur le chemin des transitions pour relever le défi climatique	Maintenir et développer les relations Professionnels/ Etablissements
	Accompagner les évolutions techniques et organisationnelles nécessaires pour relever le défi des transitions/transitions
	Développer des projets exemplaires en matière d'agroécologie et de développement durable
	Se préparer à produire une alimentation sous contrainte du changement climatique
	Contribuer à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions/ séquestration carbone)
	Favoriser le rayonnement des outils de production des établissements en interne et sur les territoires (exemplarité)
<b>Groupe Communication</b> Identifier ,transmettre et faire savoir ce que fait l'Enseignement Agricole	Rendre visible et lisible l'enseignement agricole par des opérations de communication adaptées aux nouveaux supports
	Renforcer l'information des enseignants de l'EN
	Développer les passerelles entre les formations initiale, l'apprentissage et la FPC pour fluidifier les parcours
	Mener des actions conjointes pour promouvoir les métiers et les formations afin de susciter des vocations, hors du cercle "EA"
	Faciliter l'accès aux établissements pour les apprenants (réseau de transports)
<b>Groupe Pédagogie</b> Utiliser nos marges d'autonomie pédagogique pour répondre aux transformations des métiers et de la société	Intégrer l'hybridation dans l'arsenal des pratiques pédagogiques de l'Enseignement Agricole
	Encourager et autoriser les établissements à découvrir,expérimenter et exploiter les marges d'autonomie pédagogiques et dans les formations
	Accompagner les rénovations des formations diplômantes et certifiantes
	Faire de l'approche par les compétences des apprenants un atout pour répondre à l'évolution des métiers et renouveler l'attractivité des formations
<b>Groupe Réussite des apprenants</b> Attirer les apprenants et les accompagner vers la réussite : Les établissements agricoles, des structures accueillantes	Limiter les déperditions d'apprenants dans leur parcours et les sorties sans ou avec peu de qualification
	Accompagner l'épanouissement dans et de l'école inclusive (question de comportement individuel et collectif, pas de moyens)
	Lutter contre les discriminations entre les jeunes (entre jeunes, question attitude, comportement)
	Mener des actions de prévention santé sécurité au travail

## Axe 1. S'emparer des attentes sociétales



Ce qu'on attend	Typologie	Ce qu'on propose de faire pour atteindre le but	N°
1. Anticiper les risques et accompagner les personnes et les structures.	Impulser et donner envie	Autoriser et financer le départ en stage "découverte de nouveaux métiers" des enseignants et ATLSM	1
	Organiser et outiller	Créer un site " je veux changer de métier.com" avec des témoignages, des informations, des offres d'emplois, des aides au bilan de compétences	2
		Mettre en place dans chaque établissement un espace de dialogue pour les personnels	3
		Créer, valoriser et donner de la lisibilité aux dispositifs de veille et d'écoute sur les conditions de travail (CVA par exemple)	4
	Soutenir et sécuriser	Permettre aux agents qui envisagent une reconversion professionnelle d'identifier et de valoriser les compétences acquises dans leur métier (VAE)	5
		Expérimenter le conseil en évolution professionnelle pour la reconversion des agents état hors encadrement	6
2. Développer des projets exemplaires en matière de durabilité et d'adaptation au changement climatique	Impulser et donner envie	Promouvoir des démarches collectives (ex: tiers lieux, économie sociale et solidaire, GIEE, coopération agricole, FRCUMA, CRMCCA ...)	7
	Organiser et outiller	Mettre en place une animation pour accompagner la conversion à l'Agriculture Biologique des EA/AT en lien avec la FRAB	8
		Mettre en place une animation pour accompagner la gestion différenciée dans les espaces verts des établissements en lien avec l'UNEP	9
3. Se préparer à produire et à consommer une alimentation sous contrainte du changement climatique	Impulser et donner envie	Utiliser la restauration collective comme moyen d'être exemplaire et de mobiliser la communauté de l'établissement	10
	Organiser et outiller	Donner aux jeunes les outils d'une alimentation saine et de qualité. (cuisiner, utiliser des produits de saison et de qualité)	11
4. Contribuer à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions/ séquestration carbone)	Organiser et outiller	Décliner les plans territoriaux en matière de lutte contre le changement climatique (PCAÉ, plans locaux mobilité)	12
		Mettre en place dans les établissements des systèmes de récupération, de recyclage, de traitement des eaux vertueuses ... pour rationaliser l'utilisation de l'eau	13
		Utiliser les outils de production des établissements pour mettre en oeuvre une gestion raisonnée du sol, avec notamment l'implantation de haies	14
	Soutenir et sécuriser	Inscrire l'établissement dans un projet alimentaire territorial s'il existe et être ambassadeur du PAT auprès des établissements de l'Education Nationale	15
		Mettre en oeuvre dans l'établissement toute action qui puisse améliorer le bilan carbone et réduire les coûts de l'énergie	16



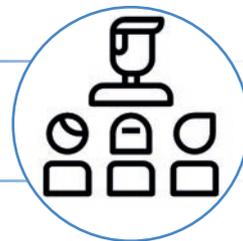
Ce qu'on attend	Typologie	Ce qu'on propose de faire pour atteindre le but	N°
5. Maintenir et développer les relations entre professionnels et établissements	Organiser et outiller	Permettre aux apprenants d'assister à des réunions d'organisations professionnelles	17
	Soutenir et sécuriser	Conclure des partenariats et conventions entre organisations professionnelles et établissements de formation	18
		Mettre en place et conduire ensemble (établissements/ professionnels/ R&D) des évènements, déplacements et études	19
6. Soutenir et sécuriser les évolutions techniques et organisationnelles nécessaires pour relever le défi des transitions/transformations	Impulser et donner envie	Présenter les référentiels aux professionnels de façon ludique pour renforcer leur connaissance du contenu des formations	20
	Organiser et outiller	Intégrer les écodélégués dans les différents projets de l'établissement	21
	Soutenir et sécuriser	Permettre la montée en compétences des référents EPA2 par la formation et promouvoir l'offre d'accompagnement des établissements	22
7. Intégrer un rôle d'ensemble de l'EA pour renforcer les synergies entre les acteurs sur les territoires en limitant leur isolement	Impulser et donner envie	Engager au niveau régional quelques projets structurants et fédérateurs dans nos domaines. Par exemple dans les domaines : élevage, forêt, alimentation, services.	23
		Utiliser les marges d'autonomie des établissements relever les défis : renouvellement des générations, transition climatique, souveraineté alimentaire, accompagnement à l'autonomie des personnes	24
		Organiser des réunions plénières pour toutes les composantes de l'EA pour partager les objectifs de notre système éducatif et créer des échanges	25
		Renforcer les rencontres et les partenariats avec les professionnels de nos secteurs d'activités pour une meilleure connaissance des besoins territoriaux : participation aux comités locaux écoles entreprises (CLEE) et aux projets alimentaires territoriaux (PAT) par exemple	26
	Organiser et outiller	Utiliser toutes les possibilités de renforcer la mise en œuvre des 5 missions dans les établissements	27
	Soutenir et sécuriser	Conduire des actions de formation en situation de travail (AFEST) en établissement pour observer le fonctionnement en mode projet	28
		Proposer une formation des équipes à l'ingénierie de projet	29
		Soutenir et sécuriser le chef d'établissement dans la constitution de son réseau au moment de l'arrivée sur le poste	30
		Faire des EPL des lieux d'accueil, d'intervention et de rassemblement des professionnels	31

### Axe 3. Prendre en compte les évolutions des publics apprenants



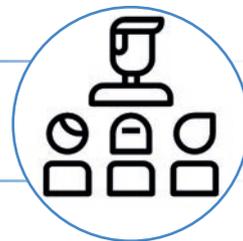
Ce qu'on attend	Typologie	Ce qu'on propose de faire pour atteindre le but	N°
8. Rendre visible et lisible l'enseignement agricole par des opérations de communication adaptées aux nouveaux supports	Organiser et outiller	Créer un outil « ludique » permettant de tester ses connaissances sur les formations et les métiers du vivant (à la manière de Tous Caps ou Défi Pix) et d'apprendre par la même occasion	32
		Faire de la mission d'expérimentation, de développement et d'animation des territoires une occasion de communiquer et de favoriser l'identification des établissements	33
	Impulser et donner envie	Renforcer l'information des enseignants de l'EN	34
		Développer les passerelles entre les formations initiale, l'apprentissage et la FPC pour fluidifier les parcours	35
9. Adapter notre communication à l'évolution des publics et en se centrant sur ce qui nous caractérise / différencie	Organiser et outiller	Construire des outils de communication « types » permettant à chaque établissement d'afficher/ présenter son offre/ses atouts pour les apprenants tout en restant dans une valorisation commune et collective de l'EA	36
		Créer, Soutenir et Sécuriser des ambassadeurs pour faire investir les réseaux sociaux pour et par les jeunes	37
	Soutenir et sécuriser	Créer des événements et des communications qui touchent des nouveaux publics et particulièrement ceux des quartiers politiques de la ville	38
10. Favoriser la réussite des apprenants et limiter les déperditions et le décrochage	Impulser et donner envie	Initier avec les professionnels des manifestations permettant aux apprenants de s'approprier les enjeux des filières, de confronter des idées et de proposer des solutions concrètes	39
	Organiser et outiller	Se doter d'outils de suivi des apprenants permettant d'identifier les publics fragiles, les facteurs de décrochage et les périodes à risque	40
	Soutenir et sécuriser	Encourager le goût de l'effort et valoriser les réussites en cours de scolarité mettant en avant les compétences scolaires et extra-scolaires	41
11. Accompagner l'épanouissement dans l'école inclusive	Impulser et donner envie	Associer les partenaires de l'établissement à la dynamique d'inclusion (parents, élus locaux et régionaux, professionnels)	42
	Organiser et outiller	Former les enseignants à savoir compenser les besoins des apprenants en situation de handicap (pour évaluer justement)	43
	Soutenir et sécuriser	Développer l'éducation aux risques professionnels de manière adaptée	44
12. Lutter contre les discriminations entre les jeunes	Impulser et donner envie	Valoriser et développer le « bien vivre ensemble dans l'enseignement agricole » en s'appuyant sur les internats, le sport, la culture, l'ouverture internationale	45
	Organiser et outiller	Mettre en place des outils de veille et d'accompagnement des jeunes pour prévenir les discriminations	46
	Soutenir et sécuriser	Accompagner l'ensemble des personnels dans la prévention et la gestion des situations de discriminations	47

## Axe 4. Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques et les acteurs des établissements



Ce qu'on attend	Typologie	Ce qu'on propose de faire pour atteindre le but	N°
13. Accompagner les rénovations pour faire de l'approche par compétences un atout pour répondre à l'évolution des métiers et renouveler l'attractivité des formations.	Organiser et outiller	Se doter de ressources pour accompagner la mise en œuvre des rénovations : référents EPA2 - Enseignants démultiplicateurs - Outil de formalisation des rubans pédagogiques	48
14. Encourager et autoriser les établissements à découvrir, expérimenter et exploiter les marges d'autonomie, notamment en termes de pratiques pédagogiques, y compris l'hybridation		Favoriser l'adaptation des équipements et des salles aux évolutions des pédagogies en relation avec le conseil régional	49
15. Améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien être dans l'établissement	Impulser et donner envie	Favoriser le travail collectif et la pédagogie de projet notamment en déployant des actions de co-développement pour les enseignants	50
	Organiser et outiller	Animer et mettre en place une commission sur les conditions de travail en établissement. Suivre leur fonctionnement au sein de la F3SCT	51
	Soutenir et sécuriser	Travailler avec le réseau des assistants sociaux pour leur donner toute leur place dans l'accompagnement des personnes en EPL	52
	Soutenir et sécuriser	Proposer /développer un parcours d'accueil/intégration du nouvel enseignant avec un parrainage ou du tutorat	53
	Soutenir et sécuriser	Proposer des actions qui rendent visibles les métiers exercés dans les établissements	54
16. Se doter d'outils pour favoriser le travail en réseau d'établissements, jouer collectif pour être plus forts au niveau régional (résilience/anti-fragilité)	Impulser et donner envie	Travailler sur les valeurs portées par l'Enseignement Agricole, les afficher dans les établissements, les valoriser dans les réunions, en faire une devise	55
	Impulser et donner envie	Célébrer les réussites : mobiliser des réseaux d'acteurs des territoires et des partenaires autour de projets portés par des équipes des établissements	56
	Organiser et outiller	Assurer la veille sur les AAP/AMI pour favoriser la mobilisation d'équipes, faire le lien avec le contenu des référentiels et savoir repérer les opportunités	57
17. Développer la culture du risque et l'adaptation au changement	Impulser et donner envie	Mettre en lumière la diversité des pratiques pédagogiques en valorisant les initiatives, notamment celles qui concernent plusieurs disciplines, dans les établissements et au niveau régional	58
	Impulser et donner envie	Favoriser l'émergence et la conduite de projets partenariaux et de travaux collaboratifs entre les établissements	59
	Organiser et outiller	Expérimenter de nouvelles formes pédagogiques et se donner les moyens de leur réussite tout en affirmant le droit à l'erreur	60

## Axe 4. Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques et les acteurs des établissements



18. Favoriser le rayonnement des établissements et de leurs outils de production en interne et sur les territoires (exemplarité)	Impulser et donner envie	Communiquer sur le site et les réseaux sociaux de l'établissement sur les bonnes pratiques/événements/projets mis en œuvre	61
	Organiser et outiller	Organiser dans chaque département une rencontre annuelle entre DDI et établissements d'enseignement agricole	62
	Soutenir et sécuriser	Amplifier la mise sous signe de qualité des productions des EA et AT	63
19. Maintenir et développer la formation continue des agents et les Soutenir et sécuriser afin qu'ils soient en mesure de s'adapter aux transitions nécessaires	Organiser et outiller	Sensibiliser les agents pour qu'ils connaissent et utilisent leur droit à la formation et valoriser les formations suivies	64
	Soutenir et sécuriser	Rendre plus efficace l'articulation PNF- PRF- PLF pour permettre d'accélérer le rythme de formation des personnels sur les transitions Développer les formations en proposant plusieurs modalités : présentiel, distanciel, hybride et sur site	65
	Soutenir et sécuriser	Développer les formations en proposant plusieurs modalités : présentiel, distanciel, hybride et sur site	66
	Soutenir et sécuriser	Banaliser un temps de formation pédagogique collectif chaque année en établissement	67



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

**DRAAF-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>